

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MAI 2021

Membres Présents : Mesdames BRES Catherine, MALLET Annie, MOULIERE Gilberte, MICHEL Élisabeth, MOURGUES Nadine, NIEL Delphine, REDONDO Alexia et Messieurs, CABANEL Alain, CHARLES David, DONNADILLE Willy, DUIVON Michel, SAINT-LEGER Sébastien, TRIBES Yanick, et VIGNE Michel.

Membres excusés : JEAN Christophe

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Michel VIGNE, Maire.

Secrétaire de Séance : Mme MOULIERE Gilberte.

CONVENTION D'ADHESION AVEC L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

L'ATD est un service juridique auprès du conseil départemental. Le maire expose que les agents s'en servent souvent dès que se pose un problème d'ordre juridique afin d'avoir une réponse tenant compte des dernières lois et des règlements en vigueur.

Il propose donc de renouveler notre adhésion.

La délibération est adoptée à l'unanimité

PROPOSITION ADHESION SERVICE COMMUN DE L'AGGLOMERATION D'ALES

La secrétaire générale explique que la compétence éducation va revenir aux communes au 01/01/2022. Cela ne devrait pas poser de problème à la commune qui était en exercice partagée cependant pour les communes qui ne géraient plus du tout le service, l'agglomération va proposer des services communs pour leur venir en aide : un qui gèrerait en lieu et place de la commune, le personnel scolaire et l'autre qui gèrerait tout ce qui est lié à la réservation, aux paiements et aux relances du service cantine.

Dans l'affirmative, il faudra adhérer durant toute la mandature.

Le Maire expose qu'avec le retour de la compétence éducation, il vaut mieux ne plus faire appel aux services de l'agglomération, services qui seront d'ailleurs payants mais dont on ne connaît pas encore le prix.

Aussi le maire propose de ne pas adhérer aux services communs de l'Agglo pour la partie scolaire.

Cette décision ne donnera pas lieu à délibération.

PROPOSITION D'ADHESION AU CONTRAT DE GROUPE DU CDG30 DE PREVOYANCE POUR LA MALADIE ORDINAIRE

Carine CAUSSE expose qu'actuellement, on donne 1.44% de la masse salariale mais on s'est assuré uniquement contre les accidents du travail. On a donc consulté pour être également indemnisé pour la maladie ordinaire mais le contrat passerait alors à 8% de la masse salariale, avec le prestataire actuel.

Dans le même temps, le CDG30 nous a contacté pour faire partie d'une consultation pour la même chose mais en contrat de groupe avec des tarifs préférentiels.

Il ne s'agit pas de souscrire mais de rentrer juste dans la consultation.

La délibération est adoptée à l'unanimité

TARIFS CANTINE ET GARDERIE

L'Adjointe aux affaires scolaires indique qu'il convient de reconduire les tarifs de cantine à 3.80€ et de garderie à 0.50€.

Par contre, il faut créer un tarif spécifique pour les paniers repas c'est-à-dire pour les enfants qui ont un PAI, qui mangent à la cantine, un repas amené de chez eux. Le Maire propose la somme de 1€ qui couvrira les frais de garde pendant le temps de cantine.

TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE POSTE

Le maire indique que le kinésithérapeute est toujours intéressé pour s'installer sur la commune. Il précise qu'une consultation a donc été lancée pour savoir qui réaliserait les travaux de climatisation.

Plusieurs entreprises ont répondu mais c'est l'entreprise GOMEZ qui est la moins disante pour 10 968.99€. Le maire préconise de retenir cette entreprise

La délibération est adoptée à l'unanimité

TRAVAUX DE GOUDRONNAGE

Le maire expose que des travaux de goudronnage seront entrepris par l'entreprise GIRAUD. Comme il n'est pas possible de passer ces travaux en investissement, la délibération de la délégation générale du maire pour des travaux inférieurs à 40 000€ suffit.

Cette décision ne donnera pas lieu à délibération.

RECRUTEMENT DE PERSONNEL SAISONNIER

En 2020, le conseil municipal avait décidé d'employer pour la saison estivale de jeunes étudiants à raison de contrats de 3 semaines.

Il convient de savoir si on reconduit ou pas l'opération cet été. Le Maire propose que 3 nouveaux étudiants soient recrutés.

La délibération est adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Un point est fait sur les problèmes de manque de personnel au niveau des cantines scolaires. Pour l'instant et jusqu'à la fin de l'année, on tourne avec des membres du conseil municipal et du personnel administratif mais il faudra prévoir quelque chose pour la rentrée scolaire.

Le maire propose de faire également un débriefing préélectoral afin de délimiter la répartition des élus entre les 2 bureaux de vote.

Monsieur le Maire clôturait cette séance à 21 h

